



NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

INTRODUCTION

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au Compte Financier Unique (CFU) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif établi par l'ordonnateur (le Maire) et au compte de gestion, établi par le comptable public.

La mise en place du CFU permet :

- de favoriser la lisibilité de l'information financière en regroupant dans un même document les données budgétaires et patrimoniales,
- de simplifier le processus administratif entre l'ordonnateur et le comptable
- d'aboutir à une confection 100 % dématérialisée des documents

Le CFU comprend deux grandes sections :

- La section de fonctionnement, relative à la gestion courante
- La section d'investissement, retraçant les opérations modifiant le patrimoine de la collectivité

Le CFU retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur l'exercice 2025

Précisions :

- Les opérations dites « réelles » sont les opérations qui ont un impact sur la trésorerie. Il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs.
- Les opérations dites « d'ordre » (ex : amortissements, provisions), qui contribuent néanmoins à équilibrer les budgets, n'ont pas de conséquence sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture.

Elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement.

Elles sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement et elles sont équilibrées.

QUELQUES CHIFFRES CLES 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Recettes réelles de
fonctionnement :

3 486 164,71 €

+ 0,96 % par rapport à 2024

Dépenses réelles de
fonctionnement :

3 347 898,44 €

+ 1,79 % par rapport à 2024

Epargne brute * :

+ 138 266,27 €

- 15,72 % par rapport à 2024

** Cet indicateur est égal à la différence entre les recettes Réelles de fonctionnement de l'exercice et les Dépenses Réelles de fonctionnement de l'exercice (hors excédent reporté et hors mouvements d'ordre)*

Recettes réelles
d'investissement :

309 305,16 €

+ 57,61 % par rapport à 2024

Dépenses réelles
d'investissement :

237 219,19 €

- 8,89 % par rapport à 2024

Encours de la dette au 31/12/2025 : 754 287 €

Désendetttement 2025 : 59 526,54 €

Capacité de désendetttement : 5,46 années

Epargne nette ou marge d'autofinancement * :

+ 78 739,73 €

- 20,30 % par rapport à 2024

** Cet indicateur est égal à la différence entre l'épargne brute et le remboursement de la dette en capital. L'épargne nette doit permettre de financer le remboursement de la part capital des emprunts d'une part, et d'autofinancer les futurs investissements d'autre part. L'épargne nette doit toujours être positive.*

PRESENTATION DES RESULTATS 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Les réalisations budgétaires 2025 sont les suivants :

► Section de fonctionnement :

- Dépenses : 3 418 096,50 €
- Recettes : 3 486 164,71 €

► Section d'investissement :

- Dépenses : 245 743,98 €
- Recettes : 387 995,01 €

A la clôture de l'exercice 2025, le CFU du budget principal fait apparaître un résultat cumulé de 428 040,90 €, se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé : 358 103,54 €
Excédent d'investissement cumulé : 96 795,36 €
Solde des restes à réaliser 2025 : - 26 858,00 €

Résultat cumulé : 428 040,90 €

Les restes à réaliser 2025 se détaillent comme suit :

- En dépenses : 257 682,00 €
- En recettes : 230 824,00 €

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes – Exercice 2025	3 486 164,71 €	387 995,01 €
Dépenses – Exercice 2025	3 418 096,50 €	245 743,98 €
Résultat	+ 68 068,21 €	+ 142 251,03 €
Résultat antérieur reporté au 31/12/2024	+ 290 035,33 €	-45 455,67 €
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025	+ 358 103,54 €	+ 96 795,36 €
Solde des Restes à Réaliser		- 26 858,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	+ 358 103,54 €	+ 69 937,36 €
RESULTAT CUMULE 2025	+ 428 040,90 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de la commune.

1- DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses totales de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élèvent à 3 418 096,50 € :

- dépenses réelles : 3 347 898,44 €
- dépenses d'ordre (amortissements) : 70 198,06 €

Il est constaté une hausse des dépenses réelles de fonctionnement de + 58 954,76 € par rapport à 2024, soit + 1,79 %

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des consommations énergétiques, de l'entretien et la maintenance des bâtiments et équipements communaux, les fournitures scolaires, la fourniture des repas pour la restauration scolaire, les contrats de prestation de service (contrats de maintenance, contrôles réglementaires, contrat d'exploitation des installations thermique DALKIA), les festivités, les assurances, les taxes foncières, les subventions versées aux associations, les dépenses de personnel, les indemnités des élus, la participation au Syndicat Mixte du Collège, la contribution au SDIS, les charges financières.

	DEPENSES	CFU 2024	CFU 2025	Variation en €	Variation en %
Chapitre 011	Charges à caractre général	1 039 041,57 €	1 049 918,91 €	10 877,34 €	1,05%
Chapitre 012	Charges de personnel	1 860 848,11 €	1 908 877,81 €	48 029,70 €	2,58%
Chapitre 014	Atténuations de produits	50 882,00 €	54 470,00 €	3 588,00 €	7,05%
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	316 382,68 €	317 042,04 €	659,36 €	0,21%
Chapitre 66	Charges financières	20 134,32 €	17 557,65 €	- 2 576,67 €	-12,80%
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	- €	32,03 €	32,03 €	100,00%
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciations	1 655,00 €	- €	- 1 655,00 €	-100,00%
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 288 943,68 €	3 347 898,44 €	58 954,76 €	1,79%
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 315,88 €	70 198,06 €	- 5 117,82 €	-6,80%
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	3 364 259,56 €	3 418 096,50 €	53 836,94 €	1,60%

2- RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 3 486 164,71 € :

- recettes réelles : 3 486 131,71 €
- recettes d'ordre : 33,00 € (neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées)

Les recettes réelles de fonctionnement sont en légère progression de + 33 124,70 € par rapport à 2024, soit + 0,96 %

Les recettes de fonctionnement correspondent aux impôts locaux, aux dotations et participations versées par l'Etat, à la dotation de solidarité communautaire (DSC) versée par la CCCA, aux produits encaissés au titre des prestations de service rendues à la population

(restauration scolaire, concessions de cimetière, droits de place du marché), aux revenus des immeubles.

Evolution des dotations de l'Etat et de la CCCA sur la période 2020 à 2025

DOTATIONS	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
FNGIR	306 770,00 €	306 770,00 €	306 770,00 €	306 770,00 €	306 770,00 €	306 770,00 €
Dotation forfaitaire	316 040,00 €	313 594,00 €	313 341,00 €	308 371,00 €	278 507,00 €	269 244,00 €
Part CPS "Compensation part salaire" de la dotation forfaitaire versée par la CCCA					21 242,00 €	21 242,00 €
Dotation solidarité rurale	219 989,00 €	228 491,00 €	236 657,00 €	248 230,00 €	243 712,00 €	287 094,00 €
Dotation nationale de péréquation (DNP)	28 096,00 €	28 582,00 €	26 245,00 €	23 621,00 €	21 259,00 €	10 630,00 €
DCRTP	158 724,00 €	158 724,00 €	158 724,00 €	158 724,00 €	157 585,00 €	136 708,00 €
TOTAL	1 029 619,00 €	1 036 161,00 €	1 041 737,00 €	1 045 716,00 €	1 029 075,00 €	1 031 688,00 €
Prélèvement FPIC	45 214,00 €	47 244,00 €	48 064,00 €	49 784,00 €	49 937,00 €	50 686,00 €
Dotation solidarité CCCA	568 651,00 €	577 850,00 €	576 373,00 €	568 984,00 €	565 196,00 €	565 196,00 €

	RECETTES	CFU 2024	CFU 2025	Variation en €	Variation en %
Chapitre 013	Atténuations de charges	135 991,29 €	110 964,07 €	- 25 027,22 €	-18,40%
Chapitre 70	Produits des services	221 943,38 €	184 655,71 €	- 37 287,67 €	-16,80%
Chapitre 73	Impôts et taxes	1 064 209,00 €	1 052 460,10 €	- 11 748,90 €	-1,10%
Chapitre 731	Fiscalité locale	613 485,70 €	667 841,10 €	54 355,40 €	8,86%
Chapitre 74	Dotations subventions et participations	1 003 306,71 €	1 003 861,71 €	555,00 €	0,06%
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	410 273,07 €	446 658,25 €	36 385,18 €	8,87%
Chapitre 76	Produits financiers	5,12 €	4,95 €	- 0,17 €	-3,32%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	3 792,74 €	18 291,78 €	14 499,04 €	382,28%
Chapitre 78	Reprises sur amortissements, dot et provisions	- €	1 394,04 €	1 394,04 €	100,00%
	TOTAL RECETTES REELLES	3 453 007,01 €	3 486 131,71 €	33 124,70 €	0,96%
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33,00 €	33,00 €	- €	0,00%
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	3 453 040,01 €	3 486 164,71 €	33 124,70 €	0,96%

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, qui correspond à la différence entre les recettes totales et les dépenses totales de fonctionnement s'élève à 68 028,61 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Le budget d'investissement est lié aux projets de la commune à moyen et long terme.

1- DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elles concernent les dépenses faisant varier la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune, notamment les acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux, soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En 2025, la commune a réalisé, en section investissement, 237 219,19 € de dépenses réelles et 8 524,79 € de dépenses d'ordre, soit pour un total de 245 743,98 €

	DEPENSES	CFU 2024	CFU 2025
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		
Chapitre 13	Subventions d'investissement		
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	66 609,80 €	62 226,49 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	39 192,00 €	- €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	77 907,57 €	174 992,70 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	76 658,99 €	- €
	TOTAL DEPENSES REELLES	260 368,36 €	237 219,19 €
Chapitre O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33,00 €	33,00 €
Chapitre O41	Opérations patrimoniales	- €	8 491,79 €
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	260 401,36 €	245 743,98 €

Les principaux investissements 2025 sont les suivants :

- Acquisition terrain sente du Bocqueret	4 000,00 €
- Frais de géomètre (terrains tennis & maison du Clos St Martin)	3 348,00 €
- Frais insertion BOAMP maîtrise d'œuvre réfection toiture place Robert Gabel	864,00 €
- Réfection chéneau salle de Billard Sporticaux	7 475,51 €
- Remplacement porte tribune stade de football	5 305,85 €
- Réfection toiture club house stade de football	17 983,87 €
- Mise en conformité sécurité incendie tennis	4 701,71 €
- Mise en conformité électrique école Pergaud	11 179,20 €
- Mise en conformité sécurité incendie école Pergaud	10 837,49 €
- Mise en conformité sécurité incendie salle Clos St Martin	3 885,60 €
- Mise en conformité sécurité incendie cuisine salle Daniel Pierre	951,60 €
- Mise en conformité électrique église (installation orgue)	8 509,20 €
- Remplacement extincteurs sporticaux	234,96 €
- Remplacement poteau incendie route de St Valery	2 793,65 €
- Acquisition micro-folies à la médiathèque	43 884,58 €
- Rampe d'accès espace enfants médiathèque	1 141,89 €
- Acquisition columbarium au cimetière	7 989,00 €
- Remplacement tondeuse autoportée Iseki espaces verts	25 200,00 €
- Tronçonneuse élagueuse et souffleur espaces verts	1 525,61 €
- Echafaudage service technique	5 158,80 €
- Outillage multifonctions service technique	271,94 €
- Chenil	1 354,00 €
- Panneaux de signalisation	1 267,20 €
- Remplacement armoire réfrigérée salle Bailliage de Caux	3 084,00 €
- Défibrillateur extérieur mairie	1 818,24 €
- Imprimante bureau CNI	226,80 €

2- RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Plusieurs types de recettes sont imputées en investissement : les ressources propres, les recettes dites patrimoniales, les recettes d'ordre et les subventions d'investissements perçues pour les projets d'investissement ainsi que le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).

En 2025, la commune a réalisé, en section investissement, 309 305,16 € de recettes réelles et 78 689,85 € de recettes d'ordre, soit pour un total de 387 995,01 €

	RECETTES	CFU 2024	CFU 2025
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	68 936,04 €	106 468,84 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	100 678,25 €	198 393,94 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 248,29 €	4 442,38 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	- €	- €
	TOTAL RECETTES REELLES	170 862,58 €	309 305,16 €
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 315,88 €	70 198,06 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	- €	8 491,79 €
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	246 178,46 €	387 995,01 €

Les recettes réelles perçues :

FCTVA	22 045,62 €
Affectation des résultats 2024	83 244,67 €
Taxe d'aménagement	1 178,55 €
Cautions versées (locations immobilières)	4 442,38 €

Les subventions perçues :

- Subvention Département pour l'acquisition d'un défibrillateur mairie	714,00 €
- Subvention de l'Etat (DETR) pour le columbarium cimetière	3 994,50 €
- Fonds de concours CCCA pour le columbarium cimetière	4 194,23 €
- Subvention Département pour la réfection toiture club house stade football	5 481,90 €
- Fonds de concours CCCA pour la réfection toiture club house stade football	6 331,75 €
- Solde subvention Etat équipement numérique des écoles	14 517,99 €
- Subvention Département mise en conformité électrique école Pergaud	2 645,00 €
- Fonds de concours CCCA mise en conformité électrique école Pergaud	2 776,59 €
- Fonds de concours CCCA pour le remplacement portail de la Poste	1 951,20 €
- Fonds de concours CCCA remplacement poteau incendie route St Valery	1 047,62 €
- Solde subvention Département Habitat inclusif Bailliage de Caux	3 961,64 €
- Solde subvention Etat (DSIL) remplacement menuiseries école Pergaud	21 049,04 €
- Subvention Etat (FNADT) acquisition micro-folies médiathèque	24 000,00 €
- Subvention Département SDIE (PVD)	5 728,48 €
- Subvention commune de Paluel rénovation énergétique du Sporticaux	100 000,00 €

La section investissement dégage sur l'exercice 2025 un excédent de 142 251,03 €

BUDGET ANNEXE « CAMPING MUNICIPAL »
LE CLOS DES CHARMILLES

PRESENTATION DES RESULTATS 2025 DU BUDGET ANNEXE « CAMPING »

Les réalisations budgétaires 2025 sont les suivants :

► Section d'exploitation :

- Dépenses : 262 331,46 €
- Recettes : 276 240,47 €

► Section d'investissement :

- Dépenses : 58 556,40 €
- Recettes : 104 179,25 €

A la clôture de l'exercice 2025, le CFU du budget annexe « Camping » fait apparaître un résultat cumulé de 88 710,61 €, se décomposant comme suit :

Excédent d'exploitation cumulé :	39 409,56 €
Excédent d'investissement cumulé :	46 718,05 €
Solde des restes à réaliser 2025 :	2 583,00 €

Résultat cumulé :	88 710,61 €
-------------------	-------------

Les restes à réaliser 2025 se détaillent comme suit :

- En dépenses : 163,00 €
- En recettes : 2 746,00 €

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Recettes – Exercice 2025	276 240,47 €	104 179,25 €
Dépenses – Exercice 2025	262 331,46 €	58 556,40 €
Résultat	+ 13 909,01 €	+ 45 622,85 €
Résultat antérieur reporté au 31/12/2024	+ 25 500,55 €	+ 1 095,20 €
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025	+ 39 409,56 €	+ 46 718,05 €
Solde des Restes à Réaliser		+ 2 583,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	+ 39 409,56 €	+ 49 301,05 €
RESULTAT CUMULE 2025	+ 88 710,61 €	

SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CAMPING »

1- DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses totales d'exploitation de l'exercice 2025 s'élèvent à 262 331,46 € :

- dépenses réelles : 179 211,49 €
- dépenses d'ordre (amortissements) : 83 119,97 €

Les dépenses réelles d'exploitation sont stables par rapport à 2024.

Les dépenses d'exploitation sont constituées des consommations énergétiques, de l'entretien et la maintenance des installations, les charges de personnel.

Depuis 2025, il n'y a plus de charges financières puisque l'emprunt relatif à l'acquisition des 15 RML est arrivé à échéance en 2024.

	DEPENSES	CFU 2024	CFU 2025
Chapitre 011	Charges à caractère général	85 386,55 €	87 031,02 €
Chapitre 012	Charges de personnel	92 932,51 €	88 513,28 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	694,14 €	3 667,19 €
Chapitre 66	Charges financières	421,88 €	- €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	- €	- €
	TOTAL DEPENSES REELLES	179 435,08 €	179 211,49 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 119,45 €	83 119,97 €
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	260 554,53 €	262 331,46 €

2- RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

Le montant total des recettes d'exploitation s'élève à 276 240,47 € :

- recettes réelles : 243 049,98 €
- recettes d'ordre : 33 190,49 € (neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées)

Les recettes réelles d'exploitation sont en progression de + 38 630,17 € par rapport à 2024, soit + 19 %

	RECETTES	CA 2024	CFU 2025
Chapitre 013	Atténuations de charges	651,00 €	11 013,63 €
Chapitre 70	Vente de produits, prestation de services	202 546,11 €	226 851,51 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,21 €	4 914,84 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	1 222,49 €	270,00 €
	TOTAL RECETTES REELLES	204 419,81 €	243 049,98 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	31 691,49 €	33 190,49 €
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	236 111,30 €	276 240,47 €

La section d'exploitation dégage sur l'exercice 2025 un excédent de 13 909,01 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CAMPING »

1- DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses totales d'investissement de l'exercice 2025 s'élèvent à 58 556,40 € :

- dépenses réelles : 25 365,91 €
- dépenses d'ordre (amortissements) : 33 190,49 €

	DEPENSES	CFU 2024	CFU 2025
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00 €	- €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	40 896,92 €	25 365,91 €
	TOTAL DEPENSES REELLES	70 896,92 €	25 365,91 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 691,49 €	33 190,49 €
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	102 588,41 €	58 556,40 €

Les principaux investissements 2025 sont les suivants :

- Travaux de reprise d'enrobé voirie interne 3 037,00 €
- Remplacement cylindres 15 chalets (mise en place d'un passe) 1 238,55 €
- Travaux d'agencement salle d'animation (Label Accueil Vélos) 5 572,00 €
- Installation d'un portail sécurisé 8 164,00 €
- Acquisition de mobilier salle d'animation (Label Accueil Vélos) 2 964,62 €
- Remplacement 2 bornes électriques (sinistres) 3 778,80 €
- Remplacement 2 TV et 2 micro-ondes (chalets) 610,94 €

2- RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes totales d'investissement de l'exercice 2025 s'élèvent à 104 179,25 € :

- recettes réelles : 21 059,28 €
- recettes d'ordre (amortissements) : 83 119,97 €

	RECETTES	CA 2024	CFU 2025
Chapitre 13	Subventions d'investissement	- €	21 059,28 €
	TOTAL RECETTES REELLES	- €	21 059,28 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	81 119,45 €	83 119,97 €
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	81 119,45 €	104 179,25 €

Les subventions perçues :

- Subvention Département (Eclairage Led pour extérieur) 4 066,43 €
- Solde fonds de concours CCCA (Eclairage Led extérieur) 3 415,81 €
- Subvention Département (Travaux équipement Label Accueil Vélos) 7 231,70 €
- Fonds de concours CCCA (Travaux équipement Label Accueil Vélos) 5 631,34 €
- Subvention Département acquisition défibrillateur 714,00 €

La section d'investissement dégage sur l'exercice 2025 un excédent de 45 622,85 €

RESULTATS CONSOLIDÉS 2025 BUDGET PRINCIPAL & BUDGET ANNEXE « CAMPING »
--

		Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat N-1 reporté	Solde RAR 2025	Résultat de clôture 2025
BUDGET PRINCIPAL	Investissement	245 743,98 €	387 995,01 €	142 251,03 €	- 45 455,67 €	- 26 858,00 €	69 937,36 €
	Fonctionnement	3 418 096,50 €	3 486 164,71 €	68 068,21 €	290 035,33 €		358 103,54 €
	TOTAL I	3 663 840,48 €	3 874 159,72 €	210 319,24 €	244 579,66 €	- 26 858,00 €	428 040,90 €
BUDGET ANNEXE "CAMPING"	Investissement	58 556,40 €	104 179,25 €	45 622,85 €	1 095,20 €	2 583,00 €	49 301,05 €
	Exploitation	262 331,46 €	276 240,47 €	13 909,01 €	25 500,55 €		39 409,56 €
	TOTAL II	320 887,86 €	380 419,72 €	59 531,86 €	26 595,75 €	2 583,00 €	88 710,61 €
TOTAL I + II		3 984 728,34 €	4 254 579,44 €	269 851,10 €	271 175,41 €	- 24 275,00 €	516 751,51 €

AFFECTATIONS DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RESULTATS 2025		
Fonctionnement		
Excédent de fonctionnement reporté de 2024		290 035,33 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2025		68 068,21 €
TOTAL EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		358 103,54 €
Investissement		
Déficit d'investissement reporté de 2024	-	45 455,67 €
Excédent d'investissement de l'exercice 2025		142 251,03 €
TOTAL EXCEDENT D'INVESTISSEMENT		96 795,36 €
Restes à réaliser de l'exercice 2025		
Dépenses d'investissement à reporter		257 682,00 €
Recettes d'investissement à reporter		230 824,00 €
Besoin de financement des RAR	-	26 858,00 €
Besoin d'autofinancement de la section investissement		- €
<i>(Excédent d'investissement + solde des restes à réaliser = + 69 937,36 €)</i>		
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025		
R1068	Affectation à l'investissement	- €
R001	Excédent investissement reporté	96 795,36 €
R002	Excédent fonctionnement reporté	358 103,54 €

BUDGET ANNEXE "CAMPING MUNICIPAL" - AFFECTATION DES RESULTATS 2025						
Exploitation						
Excédent d'exploitation reporté de 2024					25 500,55 €	
Excédent d'exploitation de l'exercice 2025					13 909,01 €	
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION EXPLOITATION					39 409,56 €	
Investissement						
Excédent d'investissement reporté de 2024					1 095,20 €	
Excédent d'investissement de l'exercice 2025					45 622,85 €	
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION INVESTISSEMENT					46 718,05 €	
Restes à réaliser de l'exercice 2025						
Dépenses d'investissement à reporter					163,00 €	
Recettes d'investissement à reporter					2 746,00 €	
Excédent de financement des RAR					2 583,00 €	
Besoin d'autofinancement de la section investissement					- €	
<i>(Excédent d'investissement + solde des restes à réaliser = + 49 301,05 €)</i>						
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2025						
R1068	Affectation à l'investissement				- €	
R001	Excédent investissement reporté				46 718,05 €	
R002	Excédent exploitation reporté				39 409,56 €	